

CHOISAT ET WILKIN, puis CHOISAT FRÈRES (1947), Saïgon, Haïphong

André Lucien Louis CHOISAT

Né à Paris XII^e, le 23 janvier 1904.

Fils de Fernand Hippolyte René Choizat, 32 ans, employé de commerce, et de Alice Marie Caroline frère, 30 ans, sp.

Marié à Saïgon, le 9 janvier 1940, avec « Thérèse, Émilienne (Hongay, 29 mars 1940) » : mention marginale erronée sur l'acte de naissance d'André Choizat. Il s'agit en fait de Thérèse Cormerais, comme en atteste l'avis de décès de sa mère, M^{me} Charles Cormerais, née Jenny Boëgler (7 mars 1941). Prénom donné en second à leur fille Monique (26 juillet 1941). Choizat frères s'installe en 1947 213, rue Catinat, ancienne adresse de [Charles Cormerais](#)]. Dont :

— Christian ;

— et Monique Janny Alice (Saïgon, 26 juillet 1941-Paris XVII^e, 26 sept. 1999).

Un Choizat effectue [deux voyages à Kobé](#) (Japon) en 1933 et 1935.

Polémique sur la dénatalité avec Nguyễn Phan Long en mars 1939.

Négociant à Saïgon, rue Pellerin, 2.

Fondateur avec son beau-père Charles Cormerais de la [Société agricole de Djoe Djiring](#) (juin 1943).

Fondateur et co-gérant avec Jean Wilkin de la Société de transport sud-indochinois (juin 1943).

Décédé à Cannes, le 6 février 1987.

Saïgon

Avis de décès

(*La Dépêche d'Indochine*, 7 mars 1941, p. 4, col. 3)

M. Charles Cormerais ;

M^{me} Louise Arseguel ;

M. et M^{me} Mazzarella ;

[M. et M^{me} Choizat](#) ;

Christian Choizat,

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} Jenny Cormerais,

leur épouse, mère, belle mère, grand-mère, munie des sacrements de l'Église.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 mars à 16 h. 30, à la cathédrale, où le deuil s'assemblera.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

3 juillet 1942
(*Bulletin administratif de la Cochinchine*, 3 juillet 1942, p. 2431)

Arrêté autorisant M. Wilkin (Jean) à se livrer à diverses opérations commerciales en Cochinchine

CHANGEMENT D'ADRESSE
(*Le Journal de Saïgon*, 12 décembre 1945)

Les bureaux de la maison CHOISAT & WILKIN sont transférés
rue Frères-Denis, n° 8 à 14.
(Rez-de-chaussée du [Saïgon Palace](#)).

Publicité
(*Le Journal de Saïgon*, 23 février-1^{er} mars 1946)

Transports par camions

Opérations de transit en douane

Éts CHOISAT & WILKIN sont transférés
8-14, rue Frères-Denis
Téléphone : 21.118

Association temporaire avec Clément Sales :

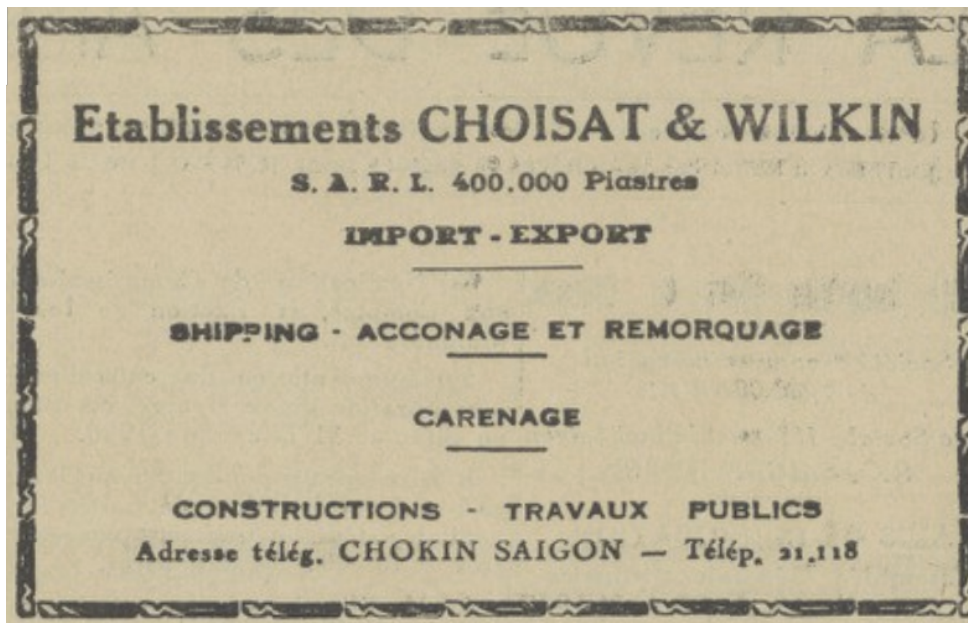
Publicités
(*Le Journal de Saïgon*, 12-16 mars 1946)

Transport — transit en douane

CL. SALES
CHOISAT & WILKIN
8 à 14, rue Frères-Denis
Télép. : 21.118 — Saïgon

Publicités

(L'Information d'Indochine économique et financière, 19 octobre 1946,-4 août 1947)



Etablissements CHOISAT & WILKIN
S. A. R. L. 400.000 piastres
IMPORT - EXPORT
SHIPPING - ACCONAGE ET REMORQUAGE
CARÉNAGE
CONSTRUCTIONS - TRAVAUX PUBLICS
Adresse télég. CHOKIN SAIGON - Télép. 21,118

Etablissements CHOISAT & WILKIN
S. A. R. L. 400.000 piastres
IMPORT — EXPORT
SHIPPING — ACCONAGE ET REMORQUAGE
CARÉNAGE
CONSTRUCTIONS — TRAVAUX PUBLICS
Adresse télég. CHOKIN SAIGON - Télép. 21,118

Étude de M^e Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon, rue Lagrandière, 50.

« Etablissements Choizat et Wilkin »

Société à responsabilité limitée

Capital : 400,000 piastres

Siège social : Saïgon, rue des Frères Denis, numéros 8 à 14

N° 4156 : R. C. Saïgon

NOMINATION DE GERANT

(L'Information d'Indochine économique et financière, 3 février 1947, p. 15, col; 4)

Aux termes de la délibération en date du 31 décembre 1946, les associés de la société à responsabilité limitée dite « ETABLISSEMENTS CHOISAT ET WILKIN », au capital de 400.000 piastres, ayant son siège social à Saïgon, rue des Frères-Denis, numéros 8 à 14, ont nommé M. André CHOISAT, commerçant, demeurant à Saïgon, aux fonctions de gérant de ladite société pour une durée d'une année du 1^{er} janvier 1947 au 31 décembre de la même année.

Une copie en forme d'original du procès-verbal de ladite délibération a été déposée le 10 Janvier au rang des minutes de M^e Leservoisier, notaire à Saïgon.

DEUX expéditions de l'acte notarié du 10 Janvier 1947 précité ainsi que son annexe ont été déposées le 30 du même mois au greffe du tribunal de commerce de Saïgon.

M^e Bernard BÉRENGER,

docteur en droit, substituant M^e B. LESERVOISIER, notaire à Saïgon,

(L'Information d'I.C. du 3 février 1947)

Publicités

(Le Journal de Saïgon, 7 février-1^{er} mars 1947)

Ets CHOISAT & WILKIN
SARL 800.000\$

IMPORT — EXPORT

SHIPPING
REMORQUAGE FLUVIAL
TRANSPORTS FLUVIAUX

TRAVAUX PUBLICS

SOCIÉTÉ TRANSAUTO
SARL 800.000\$

TRANSPORTS ROUTERS
LIGNE RÉGULIÈRE SAIGON - D. LAT (Marchandises)

TRANSPORTS URBAINS SAIGON - CHOLON

COMMISSIONNAIRES EN DOUANE
Expédition bagages et colis sur rance
de domicile à domicile
Cerciage — Assurance

8 à 14, Rue Frères Denis
TÉL. 21.118

Ets CHOISAT & WILKIN — SARL 800.000\$
IMPORT—EXPORT

SHIPPING
REMORQUAGE FLUVIAL
TRANSPORTS FLUVIAUX

•

TRAVAUX PUBLICS

SOCIETE TRANSAUTO — SARL 200.000 \$
TRANSPORTS ROUTIERS
LIGNE RÉGULIÈRE SAIGON-DALAT (marchandises),

•

TRANSPORTS URBAINS SAIGON - CHOLON

•

COMMISSIONNAIRES EN DOUANE
Expédition bagages et colis sur France
de domicile à domicile
Cerclage - Assurance

8 à 14, rue Frères-Denis
Tél. : 21.118

Bagages provenant de Dalat et du Tonkin
(*Le Populaire d'Indochine*, 21 mars 1947, p. 4, col. 7)

Il est porté à la connaissance du public qu'un nombre important de malles en provenance soit du Tonkin soit de Dalat sont en souffrance dans l'entrepôt des Établissements CHOISAT ET WILKIN, quai Le-Myre-de-Villers.

Les personnes qui n'ont pas encore récupéré leurs bagages sont invitées à se présenter d'urgence à l'entrepôt.

Bagages de Dalat et du Tonkin
(*Le Populaire d'Indochine*, 25 mars 1947, p. 4, col. 4)

Contrairement aux termes d'un précédent avis paru dans la presse, il est porté à la connaissance du public qu'un nombre important de malles en provenance soit du Tonkin soit de Dalat sont en souffrance dans l'entrepôt de la PHARMACIE SOLIRÈNE, rue Mac-Mahon.

Les personnes qui n'ont pas encore récupéré leurs bagages sont invitées à se présenter d'urgence aux bureaux des Établissements Choizat et Wilkin, 8 à 14, rue Frères-Denis.

Publicité
(*Le Journal de Saïgon*, 4 avril 1947, p. 2)

COLIS POUR FRANCE : Nous reprenons l'envoi en France des colis-messageries de 12 kg et des caisses de 50 kg.

NOTRE NOUVEAU TRANSITAIRE : MM. Choizat & Wilkin, rue des Frères-Denis à Saïgon — Mêmes qualités irréprochables des denrées —

Prix intéressant.

Publicité
(Le Journal de Saïgon, 12 avril 1947, p. 3, col. 1)



RATIONNEL & ÉNERGIQUE
des
Maux de Gorge, Laryngites
Enrouements, Irritations
RHUMES, TOUX
Gripes, Asthme, etc.
PASTILLES VALDA
Toutes Bonnes Pharmacies
Gros arrivages prochainement

Représentants pour
ETS CHOISAT & WILKIN
Sarl, 800.000 piastres
Rue des Frères-Denis, SAÏGON

AVIS
(*Le Journal de Saïgon*, 14 avril 1947)

Les commerçants de Saïgon et Dalat, et toutes personnes intéressées, sont avisés, à toutes fins utiles, que M. René PERRIER, ex-convoyeur de camions sur la ligne SAIGON-DALAT, ne fait plus partie du personnel de la Société TRANSAUTO et des Établissements CHOISAT & WILKIN à dater du 1^{er} avril 1947.

Publicité
(*Le Journal de Saïgon*, 21 avril 1947, p. 3)



IMPORT - EXPORT
Vins Rhums
Cognacs
Apéritifs
Liqueurs
Champagne-
PRODUITS ALIMENTAIRES
PARFUMERIE

Vente en gros et 1/2 gros seulement

Publicité
(*Le Journal de Saïgon*, 13-29 mai 1947)

LAUTIER FILS
GRASSE (Alpes-Maritimes)

A l'honneur de vous informer que M. R. MARION, son inspecteur commercial, vient d'arriver à Saïgon pour un bref séjour, durant lequel il se fera un grand plaisir de visiter et documenter tous les utilisateurs de ses produits :

TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES AROMATIQUES

pour parfumerie, pharmacie, savonnerie, alimentation, brasserie, etc.

Pour tous renseignements: Prière de s'adresser aux

Ets. CHOISAT & WILKIN

agents pour Sud-Indochine
8-14, Frères Denis-Saïgon, Tél. 21.118

Publicités
(*Le Journal de Saïgon*, 18 juin-4 juillet 1947)



Gros arrivage de liqueurs Marie Brizard & Roger
ANISETTE SUPERFINE

Agents pour l'Indochine
Ets Choizat & Wilkin
8-14, Frères Denis-Saïgon, Saïgon

Changements d'adresse

À dater du 7 juillet prochain
(Le Journal de Saïgon, 8 juillet 1947)

Changements d'adresses

A dater du 7 juillet prochain

Les bureaux des
Etab^{ts} CHOISAT & WILKIN
SARL 800.000 piastres
seront transférés provisoirement
119 B^d Bonard
(angle Rue Mac-Mahon)
Téléphone 21.118 (sans changement)

Les bureaux de la
SOCIÉTÉ TRANSAUTO
SARL 300.000 piastres
seront transférés
133 Boulevard de la Somme

Les bureaux des
Éts Choizat & Wilkin
SARL 800.000 piastres
seront transférés provisoirement
119, bd Bonard

Les bureaux de la
SOCIÉTÉ TRANSAUTO
SARL 300.000 piastres
seront transférés provisoirement
133, bd de la Somme

Publicité
(Le Journal de Saïgon, 19-26 juillet 1947, p. 7)



JUS DE RAISIN DE LA COMPAGNIE UVALE DE NISSAN
Boisson saine, hygiénique, rafraîchissante
Vente en gros et 1/2 gros
Éts Choizat & Wilkin
119, bd Bonard, Saïgon

Publicités
(Le Journal de Saïgon, 28 juillet-20 août 1947)

Chassez
la MIGRAINE!
en 5 minutes!

Prenez
2 petits comprimés

d' **'ASPRO'**
...et la douleur s'en va

'ASPRO'
ne drogue pas

Guérit sans fatiguer l'estomac

Névralgies — Migraines — Nervosité — Insomnie
Douleurs périodiques — Rhumatismes

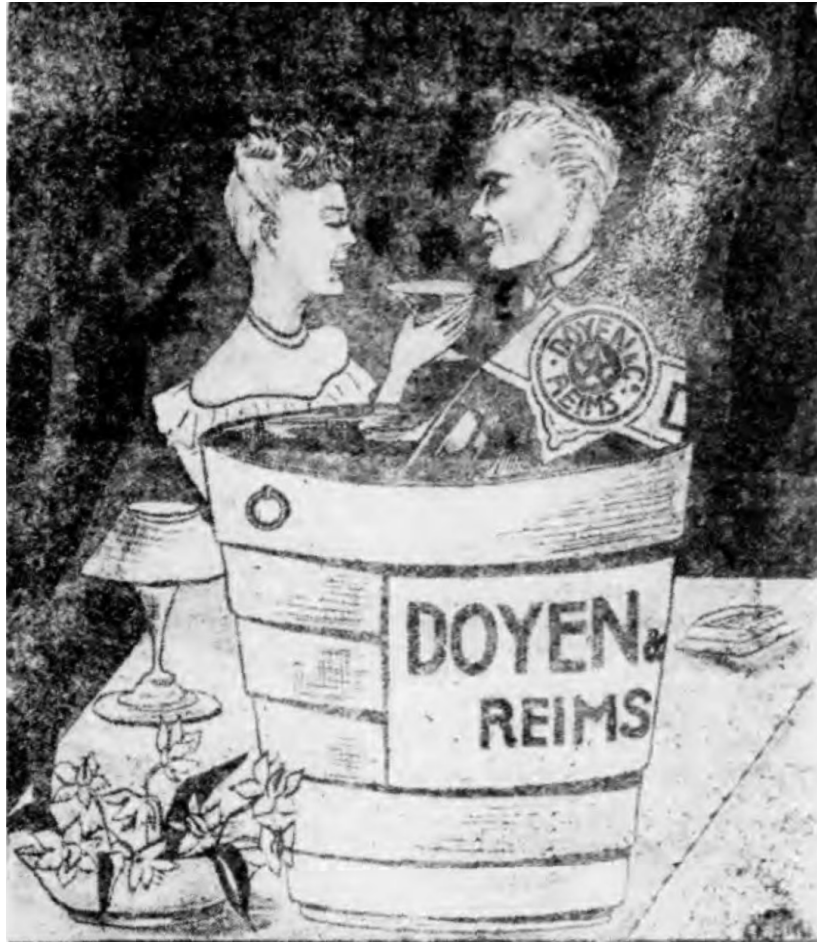
En vente : TOUTES BONNES PHARMACIES

Dépôt général : TRAN-VAN-TANH — Pharmacien
117 Bd Bonard — SAIGON

Pour tous renseignements :
Et^e CHOISAT & WILKIN 119 Bd Bonard

Chassez la migraine en 5 minutes
2 petits cachets d'ASPRO
... et la douleur s'en va
Pour tous renseignements :
Éts Choizat & Wilkin, 119, bd Bonard

Publicités
(*Le Journal de Saïgon*, 21 et 27 août 1947)



CHAMPAGNE DOYEN — REIMS
Agents exclusifs pour l'Indochine
Éts Choizat & Wilkin,
119, bd Bonard, Saïgon

Publicités relookées
(*Le Journal de Saïgon*, 28 août-12 septembre 1947)



CHAMPAGNE DOYEN — REIMS
Agents exclusifs pour l'Indochine
Éts Choizat & Wilkin,
119, bd Bonard, Saïgon

CHOISAT FRÈRES
213, rue Catinat
ENTREPÔTS 134, RUE DE CHAMPAGNE

Étude de M^e Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon, rue Lagrandière, 50.

SOCIÉTÉ CHOISAT FRÈRES
(anciennement Établissements CHOISAT & WILKIN)
Société à responsabilité limitée au capital de 800.000 \$
Siège social : Saïgon, 119, bd Bonnard

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION
TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL
PROROGATION DE DURÉE DES FONCTIONS DU GÉRANT

(*L'Information d'Indochine économique et financière*,
15 septembre 1947, p. 9, col. 4)

Aux termes d'un acte reçu le 5 septembre 1947 aux minutes de M^e Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon, les associés de la société à responsabilité limitée dite ETABLISSEMENTS CHOISAT & WILKIN, au capital de 800 000 \$ ayant son siège social à Saïgon, rue des Frères Denis, nos 8 à 14, ont apporté diverses modifications aux statuts sociaux dont il est extrait littéralement ce qui suit :

« Article 2. — La société prend la « dénomination de « SOCIÉTÉ CHOISAT FRÈRES ».

« Article 3. — Le siège social est transféré de la rue des Frères-Denis, n° 8 à 14, à Saïgon, au n° 119 du Bd Bonard de la même ville.

« Article 5. — Les fonctions de gérant de M. André CHOISAT (nommé par la délibération du trente-et-un décembre mil neuf cent quarante-six) auront une durée non limitée.

DEUX EXPEDITIONS de l'acte notarié précité ont été déposées le 13 septembre 1937 au greffe du tribunal de commerce de Saïgon.

Pour extrait et mention
M^e Bernard BERENGER,
docteur en droit, substituant M^e B. LESERVOISIER, notaire à Saïgon,
(*L'Information d'I.C.* du 15 septembre 1947)

Publicités
(Le Journal de Saïgon, 7-20 octobre 1947)

COGNAC MATHEZ

FINESSE DE GOUT. QUALITÉ PARFAITE
PRIX IMBATTABLES

Qualité XXX	400 \$	la caisse 12 bouteilles
	33,50	la bouteille
Qualité V.O.	450	la caisse 12 bouteilles
	37,50	la bouteille
Qualité VVSOP	500	la caisse 12 bouteilles
	41,50	la bouteille

OFFRE PUBLICITAIRE SPÉCIALE
VALABLE POUR UN TEMPS LIMITÉ
Agents pour l'Indochine
S'adresser à **Sté CHOISAT FRÈRES**
Téléphone 21.118 *SARL 1.000.000 \$*
213 rue Catinat

COGNAC MATHEZ*
FINESSE DE GOUT. QUALITÉ PARFAITE
PRIX IMBATTABLES

Agents pour l'Indochine
S'adresser à Sté CHOISAT FRÈRES
Téléphone 21.118 SARL 1.000.000 \$
213, rue Catinat

Reprise des publicités relookées
pour le champagne Doyen
(*Le Journal de Saïgon*, 3 novembre 1947)



Éts Choizat frères,
213, rue Catinat, Saïgon

Publicités
(*L'Indépendant*, hebdomadaire cochininois, 1^{er} janvier 1948-29 octobre 1949)



Champagne Doyen

Étude de M^e Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon, rue Lagrandière, 50.

SOCIÉTÉ CHOISAT FRÈRES
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 \$
Siège social : SAIGON, 213, rue Catinat
R.C. n° 4.156

MODIFICATIONS AUX STATUTS
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 19 avril 1948, p. 4, col. 4)

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Saïgon du 31 mars 1948, dont l'un des originaux a été annexé à la minute d'un acte reçu par M^e Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon, le 2 du mois suivant, les membres de la SOCIÉTÉ CHOISAT FRÈRES, société à responsabilité limitée au capital de 1 million de piastres, ayant son siège social à Saïgon, rue Catinat, n° 213, ont modifié ainsi qu'il suit le texte de l'article 20 des statuts sociaux.

Le premier paragraphe de l'article 20 des statuts a été remplacé par le suivant :

« Le premier exercice comprendra le temps écoulé à partir de la date du commencement des opérations de la Société CHOISAT Frères, c'est-à-dire le 1^{er} juillet 1947 jusqu'au 30 juin 1948.

« Les exercices suivants commenceront à courir le 1^{er} juillet 1947 et expireront le 30 juin des années suivantes ».

Deux expéditions de l'acte notarié précité du 2 avril 1948 ainsi que de son annexe ont été déposées le 13 avril 1948 au greffe au tribunal de commerce de Saïgon.

Pour extrait et mention,
M^e Bernard LESERVOISIER,
notaire à Saïgon

(*L'Information d'I. C.* du 19 avril 1948)

La Société Choizat Frères
(*Le Populaire d'Indochine*, 22 et 24 mai 1948, p. 4, col. 2)

informe sa clientèle que monsieur Chapuis Henri, ancien caissier disparu depuis le 20 mai, n'est plus habilité pour encaisser et acquitter les factures de la Société.

Cour criminelle
(*Le Populaire d'Indochine*, 28 août 1948, p. 4, col. 5)

Voici les notabilités françaises jugées aptes à remplir les fonctions d'assesseurs à la cour criminelle de Saïgon pendant l'armée 1948.

TITULAIRES
MM. Antonetti Albert, Arborati Albert, Aspart Thomas, Baader. Benneditini Dominique, Bernavon, Berthet Henri, Carré Pierre, Catelin Justin, Cazenave Jacques, Cerani Pierre Félix, Cerland Alexandre, Cesbron Fernand, Choizat André, Chopin, Clogne, Darrigade, Dauphin Joseph Célestin, Deberval René, Decamp, De Montreuil,

Destkes Michel, Fondère Raymond, Fontana, Horn René, Jude Katoroff Nicolas, Lafon Pierre Robert, Lafon Georges, Le Beau Ernest Eugène.

SUPPLÉANTS

Le Blanc Louis, Le Faucheur André, Laurenzi Michel, Loesch Julien, Michel Henri, Mignot Louis, Mouttet Louis, Ourgaud Edmond François, Petra Gaston, Romano Didier.

Étude de M^e Bernard BÉRENGER, docteur en droit, notaire à Saïgon, rue Lagrandière,
(Successeur de Me B. LESERVOISIER)

Société Choizat Frères
Société à responsabilité limitée
Capital social porté de 1.000.000 à 2.350.000 \$
par transformation de réserves en parts sociales
Siège social : Saïgon, rue Catinat, n° 213
R. C. SAIGON — N° 4.156

Augmentation du capital social
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 12 mai 1949, p. 5, col. 1)

Étude de M^e Bernard BÉRENGER, docteur en droit, notaire à Saïgon, rue Lagrandière,
(Successeur de Me B. LESERVOISIER)

Société Choizat Frères
Société à responsabilité limitée
Siège social : Saïgon, rue Catinat, n° 213
Capital social : 2.350.000 \$
R. C. SAIGON — N° 4.156

Augmentation du capital social
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 9 juin 1949, p. 5, col. 4)

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à Saïgon du 1^{er} juin 1949, dont l'un des originaux est annexé à la minute d'un acte reçu le même jour par M^e Bernard BÉRENGER, notaire à Saïgon, les membres de la SOCIETE CHOISAT FRÈRES, société à responsabilité limitée, au capital de 1.598.000 \$, divisé au 15.980 actions de 100 \$ chacune, dont le siège est à Saïgon, 213, rue Catinat, ont augmenté le capital social de sept cent cinquante deux mille piastres, pour le porter à deux millions trois cent cinquante mille piastres, par la création de sept mille cinq cent vingt parts de cent piastres chacune, libérées intégralement et représentant des apports en numéraire.

*
* *

La société sus-dénommée a été autorisée à porter son capital de 1.598.000 \$ à 2.350.000 \$ par M. le Haut Commissaire de France pour l'Indochine ainsi qu'il résulte de la lettre n° 5010/CAE/Aj du 28 mai 1949 dont l'original est annexé à la minute de l'acte sus-visé du 1^{er} juin 1949.

.....

Coupe de football Marie Brizard
(*L'Entente*, 28 septembre 1950, p. 1, col. 1)

Cette coupe est offerte par la maison Marie Brizard, représentée ici par les Établissements Choizat et Cie. L'organisation est assurée par le Stade haïphonnais qui annonce la participation de sa « Première » et de sa « Réserve ».

ÉCHOS
(*L'Entente*, 25 janvier 1951, p. 3, col. 2)

— Est de passage, ces jours-ci, à Haïphong, en tournée d'inspection, M. André Choizat, directeur de la Société Choizat et Cie.

M. Choizat est l'hôte de M. Landi, directeur de la succursale haïphonnaise des Ets Choizat.
